



Travail de nuit la veille d'un CA

Par **SG547**, le **07/10/2018** à **00:34**

Bonjour,

J'ai posé 1 semaine de CA qui a été acceptée pour le mois de Novembre, mais surprise, mon chef me fait travailler le vendredi, samedi et dimanche soir la veille de cette semaine de CA.

Étant en 12h je finirais donc mon travail à 7h30 le lundi matin alors que je devrais être en CA.

Pour précision je travaille dans la fonction publique hospitalière.

Est-ce qu'il a le droit de me faire travailler de nuit la veille de cette semaine de CA?

Par **stellios**, le **07/10/2018** à **06:45**

bonjour,
comme vous travaillez de nuit, vos congés débutent lundi soir puisque vous n'irez pas travailler !

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/10/2018** à **09:12**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

A priori, si vous travaillez une partie du lundi, ce jour ne devrait pas être décompté...